



Pourquoi un Pôle ?

L'agriculture en Afrique de l'Ouest et au Sahel est à un tournant décisif. L'état des sols est crucial pour son succès. Des sols sains sont la clé d'une agriculture durable et de la sécurité alimentaire. Malheureusement, la région est confrontée à un cycle vicieux de dégradation des sols, de baisse de fertilité, de faibles rendements et de perte des services écosystémiques, entraînant pauvreté et épuisement des ressources. L'utilisation inefficace des engrais aggrave encore l'insécurité alimentaire et les conditions de vie des agriculteurs, tandis que le changement climatique intensifie ces défis.

Le Plan d'action de l'Union africaine pour les engrais et la santé des sols (2023–2033) et la Déclaration de Nairobi ont appelé à une action régionale audacieuse et coordonnée pour rompre ce cycle. Le Pôle régional pour les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel a été créé en réponse. Il fournit des orientations stratégiques, diffuse les connaissances et renforce les capacités, en s'alignant sur le plan d'action régional et les priorités débattues lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols 2024.

À propos du Pôle régional

Le Pôle régional pour les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel est une initiative collaborative visant à relever les défis critiques liés à la santé des sols et à l'utilisation durable des engrais dans la région. Lancé en 2024 en tant que sous-programme de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), il réunit un large éventail de parties prenantes :

- Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA)
- Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC)
- OCP Africa
- Institut Africain de la Nutrition des Plantes (APNI)
- Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)
- Banque mondiale (projet AICCRA du CGIAR –

Géré par un consortium de partenaires techniques (IITA, IFDC,

APNI, OCP Africa et UM6P), le Pôle est coordonné par l'IITA, sous l'égide de la CEDEAO, qui préside le Comité consultatif. Son rôle principal est de fournir une assistance technique pour le développement et la mise en œuvre d'investissements dans les engrais et la santé des sols dans les pays membres de la CEDEAO, ainsi qu'en Mauritanie et au Tchad.

Le Pôle s'aligne directement sur les besoins identifiés dans la Feuille de route pour les engrais et la santé des sols élaborée par la CEDEAO, la Banque mondiale (projet AICCRA) et l'IFDC (septembre 2023), ce qui renforce sa pertinence stratégique face aux enjeux discutés lors du sommet.

Que fait le Pôle ?

Centre d'excellence et de coordination lancé en 2024, le Pôle régional diffuse des connaissances, soutient l'innovation et renforce les capacités pour transformer la gestion des engrais et de la santé des sols. Il joue un rôle catalyseur en :

- Fournissant une assistance technique aux programmes nationaux et régionaux d'investissement dans les engrais et la santé des sols. Une unité spécialisée sera mise en place avec les ressources humaines, outils et équipements nécessaires.
- Coordonnant le partage des connaissances, les innovations et les données entre les pays.
- Renforçant les capacités des acteurs, de la politique à la pratique.
- Appuyant la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA et les priorités régionales issues du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols 2024.

Objectifs stratégiques d'ici 2033

Le Pôle vise à :

- Augmenter les rendements et les revenus de trois millions d'agriculteurs
- Améliorer la santé des sols sur 1,5 million d'hectares
- Renforcer la capacité de 1,5 million d'agriculteurs à s'adapter au changement climatique

FICHE D'INFORMATION

Pôle régional pour les engrais et la santé des sols en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Vision

Des sols sains et productifs à travers l'Afrique de l'Ouest et le Sahel soutenant une agriculture familiale rentable, résiliente face au climat et contribuant à la transformation durable des systèmes alimentaires pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la durabilité environnementale.

Mission

Faciliter les gains agronomiques aux niveaux régional, national et infranational, autour de cinq axes :

- Rendement
- Rentabilité
- Efficacité de l'utilisation des ressources (nutriments, eau, main-d'œuvre)
- Adaptation au climat
- Santé des sols

Domaines d'intervention prioritaires

Le Pôle agit à travers sept (7) pôles thématiques :

(1) Information sur les sols

- Cartes numériques de fertilité et de santé des sols
- Services de laboratoires analytiques pour les plantes et les sols
- Tableau de bord sur la santé et la fertilité des sols
- Conseils sur le potentiel de séquestration du carbone

(2) Gestion et partage des connaissances

- Répertoire de produits de connaissance
- Adaptation et atténuation au changement climatique

(3) Agronomie

- Modèles de recommandations nutritionnelles spécifiques aux sites
- Bases de données et outils numériques normalisés et FAIR
- Suivi des gains agronomiques
- Priorisation de recherches scientifiques
- Déploiement de biofertilisants et d'engrais spécialisés

- Offres de services groupés

(4) Renforcement des capacités

- Expérimentation dirigée par les agriculteurs
- Renforcement des capacités des institutions nationales
- Système de certification pour les agents de vulgarisation

(5) Appui aux politiques

- Développement de politiques, appui à la prise de décision
- Intégration du genre et des jeunes

(6) Plaidoyer et sensibilisation

- Promotion de la santé et de la fertilité des sols

(7) Mobilisation des ressources

- Mobilisation de financements
- Accès à des mécanismes de durabilité

Activités

Le Pôle met en œuvre des fonctions prioritaires et fournit une assistance technique pour le développement et la mise en œuvre des investissements en cours et à venir dans les engrais et la santé des sols. Il facilite également la mise en œuvre coordonnée du Plan d'action de l'UA dans les pays membres de la CEDEAO, y compris la Mauritanie et le Tchad.

Gouvernance et coordination

- Le Pôle fonctionne selon un modèle de consortium, avec une structure de gouvernance définissant les rôles et responsabilités.
- Un comité directeur de consortium supervise les activités.
- Le Pôle met en œuvre 20 fonctions prioritaires sur cinq ans, avec une concentration sur huit fonctions critiques au cours des deux premières années.

Partenaires fondateurs et leurs rôles

- **CEDEAO** : Coordination régionale, coopération, cadre politique, développement des capacités nationales dans l'agriculture durable et la conservation des sols

- **Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA)** : Coordonnateur du Pôle et responsable technique
- **Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC)** : Expertise en santé des sols et systèmes d'engrais
- **OCP Africa** : Innovation et partenariats du secteur privé
- **Institut Africain de la Nutrition des Plantes (APNI)** : Expertise en gestion des nutriments
- **Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)** : Recherche, innovation et science
- **Banque mondiale (projet AICCRA - CGIAR)** : Agriculture intelligente face au climat et mise à l'échelle régionale

Siège

- Expérimentation menée par les agriculteurs
- Renforcement des capacités des institutions nationales
- Schéma de certification pour le personnel de vulgarisation

Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Lionel Axel Kadja, Directeur régional du Hub

L.Kadja@cgiar.org

Barbra Muzata, Responsable communication

b.muzata@cgiar.org

Pour en savoir plus: soilhealthwa.iita.org